

Création d'un Service Commun des Formations en Alternance ...

I Ragguagli di l'Università

N° 117
Juillet 2008

Contact :
Christophe STORAÏ
Responsable SCFA
Tél. +33 (0)4 95 45 02 33
+33 (0)4 95 46 82 60
Courriel :
apprentissage@univ-corse.fr



Università di Corsica Pasquale Paoli
BP 52 - 20250 Corti

Directeur de la publication :
Antoine Aiello, Président de l'Université

Service de la Communication :
Sylvia Flore, Responsable
Tél. : +33 (0)4 95 45 02 71
flore@univ-corse.fr
Gaelle Piferini, Assistante
Tél. : +33 (0)4 95 45 06 59
gpiferini@univ-corse.fr
Anne-Cécile Acquaviva, Assistante
Tél. : +33 (0)4 95 45 01 76
acquaviva3@univ-corse.fr

www.univ-corse.fr

Le développement des formations en alternance et particulièrement des Centres de Formation d'Apprentis (CFA) pilotés par les Universités figure au premier plan des préconisations affichées dans le Rapport ministériel relatif au débat national « Université- Emploi » d'octobre 2006 (*ENT*=http://campus.univ_corse.fr, dans la rubrique *Ressources Documentaires/ Rapports publics*). L'Université de Corse, s'est positionnée dans la dynamique de développement du dispositif de formations en alternance. Ainsi, pour l'année 2007-2008, 53 étudiants-apprentis et 17 étudiants en contrats de professionnalisation ont suivi un cursus conjointement en centre de formation et en entreprise.

Pour la rentrée 2008, sous réserve de la validation par le ministère et par la collectivité Territoriale de Corse de l'offre de formation de l'Université, 16 diplômes seront concernés par le dispositif de l'alternance disséminés dans les composantes suivantes :

L'IUT : 10 sections relatives aux *DUT* :

- *Gestion des entreprises Administratives (GEA)*
- *Techniques Commerciales (TC)*
- *Services et Réseaux de Communication (SRC)*
- *Génie Biologique (GB)*
- Licences professionnelles *entrepreneuriat, multimédia, commerce, génie civil et construction, management des énergies renouvelables*

L'IAE : 2 sections relatives aux Master :

- *Ressources Humaines et*
- *Administration des Entreprises*

La FST : 4 sections relatives aux Master 1 & Master 2 :

- *Gestion Intégrée du Littoral et des écosystèmes (GIL)*
- *Risques Majeurs*
- *Système Energétiques et Energies Renouvelables (SEER)*
- *DEUST analyses biologiques.*

Cette réalité est bénéfique à l'employabilité et à l'insertion professionnelle des étudiants concernés.

La montée en charge potentielle des sections d'apprentissage à l'Université de Corse (16 diplômes, plus de 120 étudiants concernés) nécessite la création d'une nouvelle structure susceptible de fédérer les actions et de gérer les problématiques propres aux acteurs universitaires impliqués dans le dispositif de l'alternance.

C'est l'objet de la création d'un *Service Commun des Formations en Alternance (SCFA)*, opérationnel depuis le 1^{er} juillet 2008.



Christophe STORAÏ

Christophe STORAÏ, directeur du *SCFA* sera assisté par François TRAMONI, ancien étudiant de l'Université de Corse, qui aura pour mission la gestion administrative des contrats d'apprentissage et de professionnalisation signés dans l'ensemble des formations.

En centralisant l'administration et le suivi des contrats en alternance et en assurant l'interface avec le tissu socioéconomique, le *SCFA* permettra aux composantes de l'Université impliquées dans le développement de l'alternance de se concentrer exclusivement sur les aspects pédagogiques de ce dispositif d'enseignements.

Précisons que ce service commun ne devrait être qu'une structure transitoire puisque le principe de sa mutation en CFA Universitaire, axe stratégique du projet d'établissement 2008/2011, a été présenté et adopté à l'unanimité lors du Conseil d'Administration de l'Université le 12 juin 2008.